

LETTRE D'INFORMATION

la lettre d'information de la commune de Bassillac et Auberoche

AU SOMMAIRE :

- Les écoles.
- Le recensement 2026.
- Les travaux.
- Les points forts de l'été.
- Les festivités à venir.
- Les infos pratiques.



Cécile Lumello 1ère Adjointe
06.17.23.31.43



Michel Beylot Maire
06.26.10.89.56

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Après un bel été ponctué dans notre commune par de nombreuses animations et moments de rencontre, la période automnale a démarré avec une rentrée scolaire réussie et des effectifs à la hausse.

De beaux événements sont encore à venir dont le traditionnel salon de la BD du 10 au 12 octobre ainsi que le Rallye automobile régional des 1 et 2 Novembre.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le prochain recensement qui débutera début 2026 et l'importance capitale qu'il revêt pour notre commune puisqu'il sert entre autre au calcul des dotations financières dont nous bénéficions.

Bien sur vous pourrez suivre dans cette lettre les travaux en cours ou programmés.

Enfin, nous vous informons de la prise de fonction de Marine MAXHEIM MALARD, notre nouvelle Directrice Générale des Services au 1er Septembre.

L'équipe municipale vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

Cordialement, Michel BEYLOT et Cécile LUMELLO

LE MOT DU MAIRE

1- LES ÉCOLES :

Les effectifs scolaires de notre commune restent stables, avec une légère progression, passant de 457 élèves en 2024 à 461 en 2025.

Nos écoles confirment ainsi leur attractivité, renforcée prochainement par la création d'un nouveau centre de loisirs au Change, qui viendra compléter ceux déjà existants à Milhac et à Bassillac.

Transports scolaires, équipements sportifs, restauration de qualité privilégiant les produits frais et locaux, mais aussi la présence d'agents de service, de cuisiniers, d'animateurs et d'assistantes maternelles à l'écoute : autant d'atouts qui, en étroite collaboration avec les enseignants, contribuent au bien-être et à la réussite des élèves.

✓BASSILLAC : 199 enfants

3 classes maternelles soit 71 enfants
5 classes élémentaires soit 128 enfants

SIVOS DE L'AUBEZERE : 159 enfants

✓LE CHANGE
2 classes maternelles PS/MS/GS soit 52 enfants

✓BLIS ET BORN

2 classes élémentaires CE2/CM1/CM2 soit 51 enfants

✓CUBJAC :

2 classes GS/CP/CE1 soit 56 enfants

✓MILHAC D'AUBEROCHE : 57 enfants

1 classe maternelle soit 20 enfants
2 classes élémentaires
CE2/CM1/CM2 soit 37 enfants

✓EYLIAC : 46 enfants

2 classes GS/CP/CE1
soit 46 enfants

Soit au total :
461 enfants



DEVANT L'ÉCOLE, JE RESTE VIGILANT-E !

Pour la sécurité de tous,
adoptons les bons comportements:



Je stationne uniquement sur les places prévues

Pas sur les passages
piétons ou devant
les portails

J'utilise les
passages piétons
Montrons l'exemple
aux enfants



Je roule au pas !

Limitez votre vitesse
à 10 km/h devant l'école



Un petit geste pour vous, un grand pas
pour leur sécurité !

2 - RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026 :

En début d'année 2026, Bassillac et Auberoche participera au recensement de la population organisé par l'INSEE.

Ce n'est pas seulement "compter les habitants" : le recensement est déterminant pour la vie locale.

👉 *Pourquoi est-ce important ?* Il conditionne les dotations financières de l'État pour la commune.

Il permet d'adapter les services et équipements : écoles, crèches, transports, logements, services aux aînés, équipements culturels et sportifs.

Il sert à préparer l'avenir : projets d'urbanisme, santé, commerces de proximité, développement économique...

Vous serez contactés par un agent recenseur mandaté par la mairie. Le questionnaire pourra être rempli en ligne (rapide et pratique) ou sur papier.

👉 *Répondre est obligatoire*, mais surtout, c'est un geste citoyen qui profite à toute la commune.

🔔 *Vous cherchez un complément de revenus ?* Vous êtes disponible et motivé(e) pour contribuer à la vie locale ?

👉 Rejoignez nous pour le recensement, du 15 janvier au 16 février 2026.

✅ *Votre rôle :* déposer et récupérer les questionnaires, accompagner les habitants qui en ont besoin.

📌 *Conditions :* Formation assurée (2 demi-journées début janvier 2026).

☎ *Contact :* 05 53 54 42 01 ✉ accueil@bassillac-et-auberoche.fr

3 - TRAVAUX :

La commune poursuit son programme d'entretien et d'aménagement des voiries et espaces publics afin d'améliorer la sécurité et le confort de tous.

◆ *Campagne d'élagage :* programmée sur les routes qui le nécessitent dans l'ensemble des villages.

◆ *Goudronnage :* interventions prévues sur les zones abîmées dans les 6 villages.

◆ *Marquage au sol et abribus :* reprise des passages cloutés, ralentisseurs, stops, zones aux abords des abribus et autres signalisations.

◆ *Chemins blancs :* reprise progressive pour faciliter leur utilisation par les habitants.

◆ *Fauchage :* fossés et talus entretenus dès à présent.

◆ *Signalisation :* suite à des vols et dégradations de panneaux, des remplacements sont programmés.

📌 *Organisation des services techniques :*

Pour assurer l'ensemble de ces missions, la commune peut compter sur 19 agents municipaux, répartis en 3 pôles (1 pôle urbain et 2 pôles ruraux).

👉 Cette organisation garantit une meilleure efficacité, une répartition équilibrée des interventions et une réactivité adaptée à l'ensemble du territoire communal.

⚡ En parallèle, nos agents interviennent aussi régulièrement sur des urgences :

- chute d'arbres sur les routes ou réseaux,
- événements nécessitant une action rapide pour garantir la sécurité des habitants.

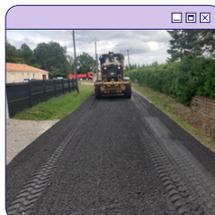
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) DE LE CHANGE :

Le projet prend forme ! Le permis de construire a été déposé et validé ✅.

La pose de la première pierre est prévue pour novembre 2025, marquant une étape importante dans la création de ce nouvel espace dédié aux enfants et aux familles.

PÉRMISS DE CONSTRUIRE

N° Permis : PC 000 000 00 0000
 En date du : 10/01/2024
 Service : COMMUNAUTÉ D'AMÉNAGEMENT LE GRAND PERIGUEUX
 Nature des Travaux : Construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) LE CHANGE, 2000 Route de Marfont, 24600 BASSILLAC et AUBEROCHE
 Surface concernée par le changement d'usage : 0 m²
 Superficie totale terrain affecté : 300 m²
 Surface de l'édifice à construire : 0 m²
 Surface de la parcelle : 3000 m²
 Le dossier peut être consulté à la Mairie de Bassillac et Auberoche
 MAIRIE DU CHANGE - LE CHANGE - 24600 - BASSILLAC et AUBEROCHE
 LE GRAND Perigueux

**TENNIS :**

Les travaux des courts couverts du Tennis Club avancent à grands pas et se rapprochent de leur finalisation.

À ce jour :

- Structure métallique, toit et revêtement de sol terminés.

À venir :

- Pose du bardage,
- Application de la résine sur les courts,
- Traçage des terrains,
- Électrification.
- Réaménagement des espaces extérieurs avec stationnements

📅 17 Livraison du chantier prévue début novembre.



4 - LES POINTS FORTS DE L'ÉTÉ:

Nous adressons un grand merci à l'ensemble des habitants pour leur présence et leur enthousiasme lors des animations estivales proposées par les associations de la commune. Votre participation a largement contribué à la réussite de ces rendez-vous et à renforcer la convivialité qui nous rassemble. Un immense merci également aux bénévoles, dont l'engagement et l'énergie ont permis de faire de ces moments des souvenirs précieux pour notre commune.



COMMEMORATIONS DU 81ÈME ANNIVERSAIRE DU 14 ET 16 AOUT 44



À l'occasion du 81ème anniversaire de la libération, nous avons honoré la Résistance et les 19 victimes des 14 et 16 août 1944. La commémoration a débuté par un dépôt de bouquet à la stèle de Lalivain, suivi de dépôts de gerbes et des discours traditionnels à la Roquette et au Chaubier. La journée s'est clôturée par un verre de l'amitié convivial offert par la municipalité.

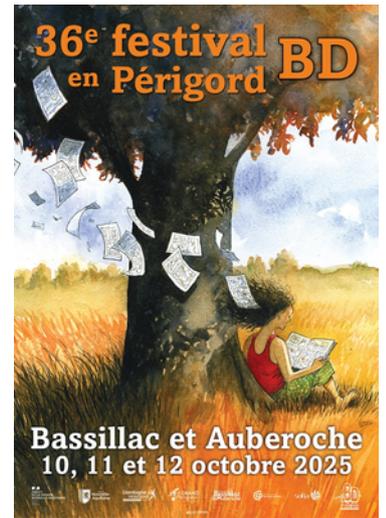


5- LES ÉVÈNEMENTS À VENIR :

Le 36e Festival BD en Périgord se tiendra à Bassillac du 10 au 12 octobre 2025 avec pour invité d'honneur Étienne Davodeau, qui viendra présenter son nouveau livre et dont l'œuvre, mêlant fictions et documentaires depuis plus de 30 ans, sera largement mise à l'honneur. Lauréat de nombreux prix, il est l'auteur de titres devenus incontournables comme "Rural !", "Les mauvaises gens", "Lulu femme nue" ou "Les ignorants", et participe aussi à des projets collectifs, dont le récent "Pigments" accompagné d'un film de Marc Azéma.

Le 26ème Rallye régional initialement prévu cet été, n'a pas pu avoir lieu en raison d'un arrêté préfectoral interdisant les manifestations sportives, en raison des risques élevés d'incendie liés à la canicule.

Bonne nouvelle : le rallye est reporté aux 1er et 2 novembre 2025, et se déroulera sur les mêmes circuits.

**6- LES INFOS PRATIQUES :****PARTENARIAT SPORTIF : BBD & CAP RUGBY :**

La commune de Bassillac et Auberoche vous rappelle le partenariat avec le Boulazac Basket Dordogne (BBD) et le CAP Rugby. Les billets sont disponibles pour les administrés souhaitant assister à des matchs de ces deux clubs phares du territoire. Pour en bénéficier et retirer vos places, merci de contacter Isabelle Poinot (secrétaire de mairie à Bassillac) au 06 20 47 89 22 qui vous les fera parvenir en format dématérialisé.

**COLLECTE DES DÉCHETS :**

La commune met en place des bornes spécialement dédiées au dépôt des cartons.

☞ Ces bornes sont progressivement implantées dans chaque village, et à terme, 13 bornes à cartons seront installées sur l'ensemble du territoire communal.

⚠ Quelques règles simples à respecter pour un bon fonctionnement :

- Les cartons doivent être pliés avant dépôt afin de gagner de la place.
- Si la borne à cartons est pleine, vous pouvez exceptionnellement déposer vos cartons dans la borne jaune.

Merci à toutes et à tous de respecter ces consignes : elles permettent d'optimiser le tri, d'éviter les débordements et de faciliter le travail de collecte.

Ensemble, continuons à agir pour une commune plus propre et plus durable.

TRI DES DÉCHETS DANS NOS CIMETIÈRES :

La commune a récemment mis en place des aménagements permettant de mieux gérer les déchets du cimetière :

- D'un côté, les matières compostables (terre, fleurs naturelles)
- De l'autre, les déchets plastiques (pots, contenants, fleurs artificielles)

☞ Cette séparation est essentielle pour faciliter l'évacuation et le recyclage.

Cependant, nous constatons que le tri n'est pas toujours respecté.

✗ Lorsque les déchets sont mélangés, cela entraîne un surcoût financier pour la commune, car le traitement devient plus complexe et plus cher.

🙏 Nous comptons sur la vigilance et la coopération de chacun pour respecter ces consignes simples.

Un tri bien fait permet de réduire les coûts, de préserver l'environnement et de maintenir un cimetière propre et accueillant.

RAPPEL SUR LA TAILLE DES HAIES ET ARBRES EN BORD DE VOIE PUBLIQUE :

Pour la sécurité et la bonne circulation de tous, les propriétaires sont tenus d'entretenir leurs haies, arbustes et arbres bordant la voie publique.

☞ Les branches et plantations ne doivent en aucun cas gêner le passage des piétons, masquer la visibilité ou empiéter sur la chaussée. En pratique, cela signifie que chacun doit : tailler régulièrement ses haies et arbres en limite de propriété, s'assurer qu'ils ne dépassent pas sur le trottoir ou la chaussée, maintenir une hauteur et un dégagement suffisants pour le passage des piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite et véhicules. Merci à tous de respecter ces consignes.



Pour information 12 tonnes ont été enlevés sur Le Change pour un coût de traitement de 1800.00 €